

# RAPPORT ANNUEL 2018



Reconnue d'utilité publique

# 18

# LA RÉALITÉ AUGMENTÉE, COMMENT ÇA MARCHE ?

01 —

Téléchargez l'application gratuite SnapPress sur l'Apple Store ou Google Play.



02 —

Quand le picto ci-contre apparaît sur une des pages du rapport annuel, il signifie qu'un contenu en réalité augmentée est disponible.



03 —

Ouvrez l'application SnapPress, scannez la page ou l'image, selon la consigne, en cliquant sur le bouton et découvrez les contenus complémentaires.



—  
Scannez  
la page  
et cliquez  
sur les  
chiffres pour  
télécharger  
les chapitres.



**01**

**LA FONDATION  
PARTAGE ET VIE**

4

**02**

**LA PERSONNE  
ÂGÉE**

18

**03**

**LA PERSONNE  
EN SITUATION DE  
HANDICAP**

28

**04**

**LA PERSONNE  
À DOMICILE**

36

**05**

**LE PATIENT EN SOINS  
DE SUITE ET DE  
RÉADAPTATION**

44

**06**

**AU SERVICE DE  
L'ACTION**

52





**LA**  
**FONDATION**  
**PARTAGE**  
**ET VIE**

**01**

# CARTE D'IDENTITÉ DE LA FONDATION



## Lutter contre les dépendances liées à l'âge, à la maladie, au handicap, et œuvrer pour l'autonomie des personnes

Pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, les établissements de la Fondation disposent de formules modulables : accueil de jour, hébergement permanent ou temporaire, unité de vie Alzheimer, pôle d'activités et de soins adaptés (PASA). Les équipes accompagnent les personnes âgées dans leur parcours de vie.

Des structures variées sont proposées aux personnes en situation de handicap : foyer d'accueil médicalisé, foyer d'hébergement, foyer de vie, maison d'accueil spécialisée, centre d'accueil de jour médicalisé.

Les 4 établissements sanitaires de la Fondation sont spécialisés dans les soins de suite et de réadaptation. Les équipes médicales et paramédicales interviennent tout au long du processus de rééducation et de réinsertion. Ces établissements mettent en place des réseaux d'accompagnement des patients lors de leur retour au domicile.

## 4 GRANDS MÉTIERS

1. Maisons de retraite médicalisées et résidences autonomie
2. Établissements d'accueil pour personnes adultes en situation de handicap
3. Services à domicile
4. Établissements sanitaires

La Fondation offre des dispositifs d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie qui souhaitent continuer à vivre chez elles. Des aides ponctuelles ou permanentes sont proposées : aide aux actes de la vie quotidienne, soutien moral, garde de jour et de nuit, plateformes de téléassistance vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

### Un ancrage territorial solide

La Fondation gère aujourd'hui 121 établissements médico-sociaux et sanitaires. Elle est présente dans les 12 régions françaises métropolitaines, en Martinique et en Guadeloupe (soit 46 départements). Elle inscrit son action dans un

esprit de coopération avec l'ensemble des parties prenantes du secteur, et notamment les autorités publiques nationales et territoriales.

### Innover pour l'autonomie

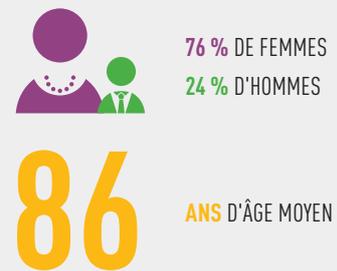
L'esprit d'innovation de la Fondation se traduit par des réalisations concrètes : création de la première maison de retraite à domicile en France, M@do ; mise en place de téléconsultations, qui allient confort des résidents et suivi optimal de leurs soins ; ouverture d'un appartement d'évaluation domotisé qui met en situation des patients qui vont retourner vivre à domicile après un accident ; création d'unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes au sein des EHPAD...



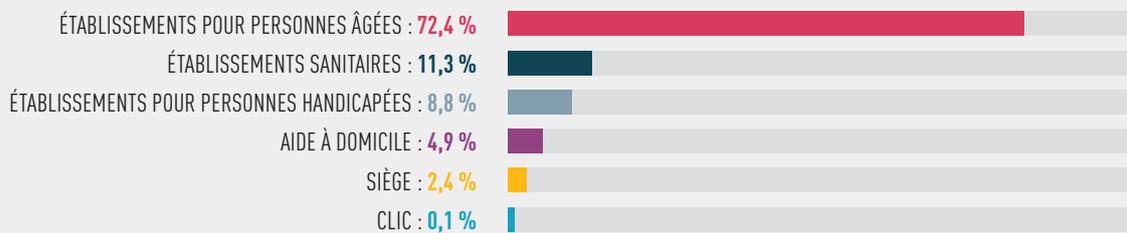
## FAMILLES D'EMPLOIS À LA FONDATION



## LES RÉSIDENTS EN EHPAD



## RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TYPES D'ÉTABLISSEMENTS



## FORMATION

**1 709 958 €**

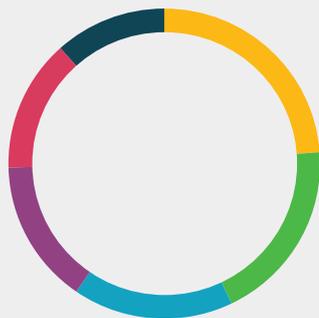
Budget consacré aux formations

## HEURES DE FORMATION

**23 H**

Nombre d'heures de formation en moyenne suivies par collaborateur

## FORMATIONS LES PLUS DISPENSÉES



- 425 PARTICIPANTS FORMÉS À LA PRÉVENTION MALTRAITANCE ET BIENTRAITANCE
- 345 PARTICIPANTS FORMÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- 297 PARTICIPANTS FORMÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE
- 271 PARTICIPANTS FORMÉS À L'EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE
- 248 PARTICIPANTS FORMÉS AU TRAVAIL EN ÉQUIPE
- 207 PARTICIPANTS FORMÉS AU HANDICAP

# CHIFFRES CLÉS

121

établissements et services  
en exploitation

5 167

places habilitées  
à l'aide sociale

7 386

places d'accueil dans  
le médico-social

4 984

patients accueillis  
dans 4 établissements  
sanitaires

15 605

personnes soutenues à domicile  
principalement via des dispositifs  
de téléassistance

6 368

salariés

381 M€

de ressources

DONT

88 % DE FEMMES

12 % D'HOMMES

41,5 ANS D'ÂGE MOYEN

91,8 % D'EFFECTIF NON CADRE

79% EN CDI

—  
Scannez  
la page et  
découvrez  
l'animation 3D.





**Dominique Coudreau,**  
Président du Conseil de surveillance  
de la Fondation

## 2018 : CONFORTER LA PLACE ORIGINALE DE LA FONDATION DANS UN ENVIRONNEMENT TOUJOURS PLUS CONTRAIT

### 2018 : un environnement chaque jour plus contraint pour les établissements et leurs gestionnaires

Les patients, les résidents et leurs proches expriment avec force ce souhait, légitime, d'une prise en charge de qualité. Ils ont besoin de nos services et ils en attendent beaucoup. Cela ne constitue pas une surprise en tant que telle, mais il en résulte une pression sur tous les actes du quotidien.

Les pouvoirs publics ont annoncé leur volonté renouvelée de réformer le cadre réglementaire, financier et organisationnel dans lequel s'ordonnent les relations entre les autorités de tarification et de contrôle et les établissements.

Notre secteur d'activité est entré dans la communication grand public, comme en témoignent plusieurs événements dramatiques récents. Aucune organisation, quelles que soient les précautions prises, n'est à l'abri. Il faut savoir que tous les incidents de parcours dans nos activités peuvent désormais donner lieu à une dimension de communication de grande ampleur, et s'y préparer.

### 2018 : la place originale de la Fondation dans notre secteur d'activité

Elle la doit d'abord à son parcours. Son histoire est celle d'organismes financiers de terrain, les Caisses d'Épargne, déjà centenaires, qui ont souhaité, il y a vingt ans, regrouper les actions de mécénat de leurs membres autour de la prise en charge de la dépendance. La modernité de cette vision ne s'est jamais démentie depuis.

La Fondation est ainsi un groupe d'établissements et de services à caractère non lucratif, reconnu d'utilité publique. Cet ensemble demeure le plus important parmi ceux qui opèrent en France dans le segment « maisons de retraite médicalisées et résidences autonomie ».

Or, nous le voyons tous les jours, le regroupement des établissements est une voie privilégiée pour apporter, à un coût maîtrisé, un service à la mesure des enjeux. Encore faut-il savoir tirer profit de ces caractéristiques pour poursuivre notre marche en avant.

### 2018 : des actions déterminées pour conforter notre volonté de progresser

La qualité de la gestion des établissements est une priorité avérée. La Fondation s'est organisée autour de procédures internes formalisées : actions prioritaires d'amélioration et chantiers de remise en ordre de

marche. Sans doute, équilibrer son budget ne peut être le seul horizon du responsable d'établissement. Mais, dans les faits, la corrélation souvent constatée entre qualité de la prise en charge et résultat d'exploitation équilibré justifie notre choix.

Pour nous donner les moyens d'investir plus, nous avons trouvé un accord financier avec les Caisses d'Épargne. Il faut saluer l'esprit de responsabilité et la générosité dont nos prédécesseurs ont su faire preuve dans cette négociation.

Le lancement opérationnel du Plan stratégique 2019-2022 exprime le besoin d'inscrire nos actions de gestion et nos priorités dans le temps long. L'une des questions de ce plan est celle de la reprise de la croissance du nombre des établissements de la Fondation. Mais celle-ci repose à son tour sur la bonne articulation entre hébergement en établissement, maintien à domicile et parcours du patient, notions au cœur de la réflexion en cours des pouvoirs publics.

L'analyse de notre culture d'entreprise dans une « enquête culturelle » a été la dernière contribution de l'année dans l'analyse des forces et des faiblesses de la Fondation. De fait, c'est en nous-mêmes que se trouvent les ressources pour progresser. À cet égard, la force de la motivation et des convictions de notre encadrement dont témoigne cette enquête est un gage de confiance dans l'avenir. //

Le Conseil de surveillance est présidé par Dominique Coudreau. Le Conseil de surveillance arrête le programme d'actions de la Fondation proposé par le Directoire et surveille la bonne exécution par celui-ci du plan d'actions qui en découle. Le Conseil de surveillance est composé de 4 collèges : un collège des partenaires ; un collège de personnalités qualifiées ; un collège de salariés de la Fondation élus par le personnel ; un collège des amis de la Fondation.

# CARTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



12 ÉTABLISSEMENTS  
 1 SERVICE D'AIDE À DOMICILE  
 1 CLIC  
 1 PLATEFORME DE RÉPIT DES AIDANTS

- Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- Établissement d'hébergement pour personnes handicapées
- Accueil de jour
- Établissement sanitaire
- Siège (Montrouge 92)
- Reprise en 2019
- 🏠 Service d'aide à domicile
- 📶 Service de téléassistance
- ⊕ Centre de formation
- 📍 Centre local d'information et de coordination (CLIC)
- 🏠 M@do, maison de retraite à domicile
- 👥 Plateforme de répit des aidants

Scannez la carte et cliquez sur chaque établissement pour en savoir plus.





# LA PAROLE AU DIRECTOIRE

De gauche à droite :  
Claude Jeandel, membre du Directoire  
Dominique Monneron, Président du Directoire  
Jean-Claude Gérard, membre du Directoire

## Vers une société plus âgée

Du fait de la transition démographique, le contexte social et de santé a beaucoup évolué. Le nombre des personnes âgées de plus de soixante-quinze ans est en augmentation constante. Cette augmentation est associée à une transition épidémiologique qui se traduit par le développement des maladies dites chroniques. Ces maladies sont la cause principale de la perte d'autonomie. Il faut s'attendre demain à devoir accompagner un nombre plus important de personnes dépendantes.

Nous allons vers une société plus âgée, et cette réalité appelle à apporter des réponses nouvelles. La Fondation Partage et Vie, gestionnaire d'établissements médico-sociaux et sanitaires, ainsi que de services de téléassistance et de maintien à domicile, agit, avec d'autres et notamment les pouvoirs publics, pour apporter des solutions et nourrir la réflexion. Mais pour opérer un véritable changement de paradigme, il est essentiel que tous les acteurs prennent la mesure des enjeux.

## Le *cure* et le *care*

Face à ce constat, il est important de réviser les approches. Si le système de santé français est l'un des meilleurs pour ce qui est du *cure*\*, il a longtemps négligé le *care*\*. L'accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques est une nouvelle donne et notre système doit être capable de mieux gérer la complexité des situations. De nombreux facteurs médicaux, mais aussi psychosociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques, ont un impact sur l'état des personnes. Des études montrent par exemple que le sentiment de solitude est associé à un risque de perte d'autonomie fonctionnelle et à une mortalité plus importante, par rapport à ceux qui ne l'éprouvent pas.

Au sein des établissements de la Fondation – EHPAD, résidences autonomie, établissements pour personnes en situation de handicap ou établissements sanitaires – les professionnels sont confrontés tous les jours à la complexité de la prise en charge. Les équipes pluridisciplinaires s'efforcent de répondre au mieux aux besoins

des personnes accueillies tant au niveau des soins, de l'hébergement, que des activités et des liens sociaux. Mais encore faut-il que la solidarité nationale décide que des moyens suffisants doivent être alloués au service des plus fragiles.

## Répondre aux besoins de la personne

Dans le système de santé français actuel, les parcours sont encore trop fragmentés en raison d'une offre sanitaire, médico-sociale et sociale elle-même fragmentée ; le recours à l'hôpital, par exemple, est trop fréquent. À cela s'ajoute une gouvernance complexe en raison de pilotages pluriels tant au niveau national (État et assurance maladie) qu'au niveau régional (ARS et conseils départementaux). Les pratiques des professionnels peuvent différer selon le mode d'exercice et la formation initiale. Peu de formations, par exemple, sont aujourd'hui interprofessionnelles. Les accompagnements en établissement et au domicile pourraient être mieux coordonnés. Enfin, l'offre territoriale n'est pas homogène et les tarifs sont fragmentés.

\*le *cure* : dispenser des soins médicaux et paramédicaux pour soigner ou traiter une ou plusieurs maladies ; \*le *care* : prendre soin d'une personne dans toutes les dimensions de son quotidien (hygiène, nourriture, vie affective, vie sociale...) pour lui permettre de vivre dignement et sereinement.

Les réponses ne seront pertinentes que si elles prennent pour point de départ la personne, en fonction de la pluralité de ses besoins et en considération de son contexte personnel, familial, social. C'est ainsi que les professionnels de la Fondation, et plus généralement du secteur, s'efforcent au quotidien d'exercer leur métier. Ces professionnels sont avant tout des personnes au service d'autres personnes, qui ont à cœur de pratiquer leur métier avec engagement et bienveillance.

## Une Fondation engagée dans la réflexion et dans l'action

Depuis l'automne 2017, la Fondation est engagée dans un travail de fond pour réinterroger et structurer ses modes de travail. Dans un premier temps, des actions prioritaires d'amélioration ont été mises

en place, portant par exemple sur le soutien à l'activité des établissements en difficulté ou sur l'animation des communautés professionnelles, pour répondre au besoin fortement exprimé d'échanges sur les pratiques et l'évolution des métiers. Dans un deuxième temps, des chantiers de moyen terme ont été engagés. Ils associent des groupes de travail internes, avec un objectif d'aboutissement au troisième trimestre 2019. Ils portent par exemple sur le pilotage des établissements ou le développement de relations avec les partenaires du secteur dans une logique de co-élaboration de solutions.

La Fondation a par ailleurs entamé sa réflexion stratégique pour définir sa feuille de route dans les années à venir. Elle souhaite confirmer l'ambition qui a donné lieu à sa création, il y a dix-huit ans : celle d'apporter une réponse ambitieuse au développement des maladies neurodégénératives dues à l'allongement de la durée de vie. Le grand âge est le cœur

de métier de la Fondation. Dès lors que celui-ci génère des déficiences et des polypathologies susceptibles d'entraîner la dépendance, nos établissements et nos services possèdent les savoir-faire pour prendre en charge les personnes. Ils sont également à même d'accompagner les situations de dépendance dans les domaines du handicap et du sanitaire.

La réflexion stratégique se fait en parallèle des grandes orientations que le gouvernement va décider en 2019. Au sein de la concertation nationale « Grand âge et autonomie », la Fondation a été partie prenante du comité scientifique et de groupes de travail. Elle a contribué à l'élaboration de propositions et sera attentive à ce que ce travail collectif apporte des solutions concrètes tant pour les personnes fragiles que pour les professionnels qui s'en occupent. "

# 2018

## UN PEU D'HISTOIRE

# 1992

**En 1992, l'Association Nationale Service Senior Écureuil (ANSSE) est créée. Elle a pour mission de regrouper des maisons de retraite gérées par les Caisses d'Épargne.**

L'association connaît un formidable développement grâce à une petite équipe dotée d'un fort esprit entrepreneurial. En dix ans, 24 premiers établissements sont repris ou créés. Pour garantir la pérennité de

l'association, ses valeurs humanistes et non lucratives, pour proposer une réponse d'envergure à une problématique qui s'impose de plus en plus dans la société (le développement des maladies neurodégénératives liées au grand âge), ANSSE se transforme en Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, reconnue d'utilité publique, en 2001. Le réseau poursuit son développement : plus de 70 chantiers de création ou de rénovation sont lancés au cours des dix années suivantes.

Dans un environnement médico-social et sanitaire en évolution, face à

l'accroissement des besoins liés à l'allongement de la durée de vie, les Caisses d'Épargne prennent conscience du fait que la Fondation doit pouvoir s'appuyer sur de nouvelles compétences. En 2016, elles passent le relais à des acteurs du secteur afin de continuer à voir grandir l'ensemble ainsi créé. La nouvelle gouvernance a pour mission de permettre à la Fondation de relever les défis sociétaux du vieillissement et de répondre toujours mieux aux besoins des plus fragiles. La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité devient la Fondation Partage et Vie.

# 2018

## FAITS MARQUANTS 2018

### JAN

#### Vœux dans les Hauts-de-France

Les 20 établissements et services de la Fondation dans la région réunissent leurs partenaires et salariés pour une cérémonie commune de vœux. La rencontre est l'occasion de revenir sur les actions menées en faveur des personnes fragiles. 10 maisons de retraite médicalisées, 5 résidences autonomie, 2 maisons d'accueil spécialisées, un service d'aide à domicile, un centre local d'information et de coordination (CLIC) et une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants forment un maillage territorial dense dans les Hauts-de-France. Leur logique de travail en filière permet de proposer à près de 2500 usagers une prise en charge évolutive et adaptée à leurs besoins.

### FÉV

#### Inn'Osez, un appel à projets interne

Inn'Osez est organisé depuis deux ans par la Fondation afin de faire émerger des initiatives innovantes en faveur des résidents et des patients. Les établissements lauréats se voient accorder une dotation financière pour concrétiser leur projet et la possibilité de réaliser un voyage d'étude. En 2018, l'ASAPAD, service d'aide à domicile du Douaisis (Nord), a remporté un prix pour la création d'un poste de conseiller en habitat, et la maison de retraite médicalisée *L'Arc-en-Ciel*, à Tullins (Isère), pour son projet de jardin thérapeutique.

### MAR

#### Le référentiel qualité EHPAD

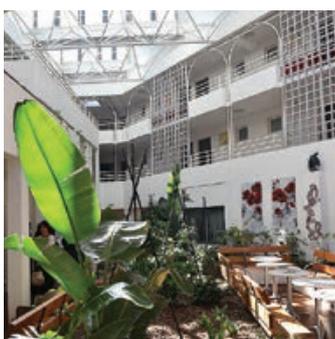
La politique qualité de la Fondation repose sur une démarche qui prend en compte les besoins de la personne accueillie et met en œuvre les obligations réglementaires. Les attentes des résidents évoluent, la législation également. Dans ce contexte, la Fondation lance une refonte du référentiel qualité de ses EHPAD. L'objectif est de fournir aux établissements un outil au plus proche des besoins. Une dizaine de collaborateurs (directeurs, responsables de site et référents qualité) font partie du groupe de travail.



# AVR

## Inauguration et pose de première pierre

La Fondation inaugure le nouveau bâtiment de la résidence autonomie *Jacques d'Aragon* située à Lattes (Hérault). Le projet de reconstruction a été mené avec une consultante en gérontologie. Les résidents, les familles et les salariés ont pris part au comité de pilotage. Cette approche participative innovante a permis de prendre en considération les observations et souhaits des personnes qui allaient être amenées à y vivre et à y travailler. En 2018, la Fondation a aussi posé la première pierre d'un nouvel établissement à Maule (Yvelines). Il viendra remplacer *Le Bon Accueil* de Montfort-l'Amaury.



# MAI

## Découvrir les métiers de la Fondation

Les équipes RH participent au forum « emploi » organisé par l'université Paris-Dauphine. Avec 6368 collaborateurs, la Fondation est un employeur important des secteurs médico-social et sanitaire. À ce titre, elle mène une politique active de valorisation des métiers. Elle prend part régulièrement à des colloques ou à des jurys dans les écoles et les facultés. Elle est présente dans des salons en Île-de-France et en région : INSEEC Business Week de Bordeaux, congrès interdisciplinaire des professionnels en gériatrie (CIPEG) à Montpellier, salon « Jeunes d'avenir » et salon « Infirmier » à Paris, entre autres.

# JUIN

## Leis Eschirou fête ses cinquante ans

L'histoire de l'établissement commence en 1968 avec l'accueil de personnes nouvellement retraitées pour des séjours vacances. Au début des années 2000, il est transformé en EHPAD. Il propose aujourd'hui 59 places en hébergement permanent. La Fondation est riche d'un réseau d'établissements implantés de longue date dans le tissu local. Elle est présente dans 46 départements. En 2018, les maisons de retraite médicalisées *Novel*, à Varetz (Corrèze), et *La Maison des Ombrages*, à Meylan (Isère), ont fêté leurs dix ans.

# 2018

## FAITS MARQUANTS 2018

### JUIL

#### 10 000 grues pour Curie

Les résidents et les salariés de l'établissement pour personnes handicapées vieillissantes *Les Chantournes*, au Versoud (Isère), se mobilisent autour du projet « 10 000 grues pour Curie », un défi solidaire proposé par l'Institut Curie pour sensibiliser le grand public au cancer du sein. Objectif : confectionner le plus de grues possible en origami, oiseaux symboles de guérison et de longévité au Japon. Plusieurs milliers de grues viendront ainsi composer un mobile géant qui sera exposé à l'Institut à Paris.

### AOÛT

#### Prévention de l'obésité et du diabète

Le centre de soins de suite et de réadaptation (CSSR) *La Valériane* s'associe au tour des yoles, une course de bateaux traditionnelle très populaire en Martinique, en organisant une opération de prévention de l'obésité et du diabète. Lors de l'étape de La Trinité, le personnel de l'établissement a tenu un stand d'information au sein du Village Santé regroupant divers acteurs du secteur. Au programme : calcul de l'IMC, conseils hygiéno-diététiques... La lutte contre l'obésité est une priorité de santé publique en Martinique.

### SEPT

#### Au service des personnes à mobilité réduite

Grâce au soutien financier de partenaires, *Le Rivage*, situé à Roanne (Loire), fait l'acquisition d'un véhicule de transport pour personnes à mobilité réduite. L'établissement accueille 80 résidents dont 39 sont en fauteuil roulant. L'ouverture sur l'extérieur est indispensable pour permettre aux personnes âgées de maintenir ou de restaurer des liens sociaux et d'exercer leur citoyenneté. Ce véhicule adapté va donner la possibilité aux équipes d'intégrer davantage de sorties dans le programme d'activités quotidiennes.



# OCT

## La Fondation partie prenante de la concertation Grand âge et autonomie

La ministre de la Santé lance une concertation nationale sur le grand âge et l'autonomie, première étape vers une future loi sur le financement de la dépendance. Cette concertation donne la parole à tous les acteurs du secteur, ainsi qu'au grand public. Le Professeur Claude Jeandel, membre du Directoire, représente la Fondation dans cette concertation. Au sein du comité scientifique et de 3 ateliers, « métiers », « hôpital » et « parcours de l'utilisateur », il appelle à saisir cette opportunité de faire évoluer en profondeur le système de soins en France et à faire preuve d'audace.

# NOV

## Partager les pratiques et créer du lien

Des journées professionnelles rassemblent les assistant(e)s de direction des établissements qui jouent un rôle important, notamment dans l'accueil des résidents et des familles. L'objectif est de réfléchir aux pratiques, de créer un réseau, d'échanger sur des cas concrets et de bénéficier d'apports méthodologiques. La Fondation organise régulièrement ces journées professionnelles; au mois de juin, les infirmier(ère)s coordinateur(trice)s ont été réunis pour travailler, entre autres, à leurs missions et à leur positionnement au sein de l'EHPAD.



# DÉC

## Coup de cœur du public

La Fondation remporte le prix « coup de cœur du public » lors de la cérémonie des trophées du marketing des systèmes d'information. Le jury a récompensé une démarche informatique tournée vers les besoins « métiers », visant à faciliter le travail des salariés qui agissent au quotidien au service des plus fragiles.

# 18



# 02



# LA PERSONNE ÂGÉE

La Fondation œuvre pour réduire ou retarder la perte d'autonomie. Aujourd'hui en France, 1,17 million de personnes sont dépendantes, et ce chiffre doublera en 2060\*. Notre mission : aider les personnes âgées dans le maintien de leur autonomie et assurer la qualité de soins et de vie.

\*Source INSEE, « personnes dépendantes » au sens de l'allocation personnalisée d'autonomie. Chiffre 2012.

# À CHACUN

---



Pascal, Anne, Raja, Kévin, Quentin, Anne-So, Wahbiah... Ce sont près de cinquante salariés qui accompagnent les personnes âgées accueillies à la résidence autonomie *Le Val des Roses*, à Dunkerque. Travailler en maison de retraite, c'est être à l'écoute des résidents, c'est veiller à ce

que les conditions nécessaires à leur bien-être soient réunies, c'est s'adapter à l'évolution de leur état de santé et leur proposer des solutions personnalisées. Au quotidien, les équipes mettent tout en œuvre pour faire de l'établissement un lieu où il fait bon vivre.



—  
Scannez la page  
de droite et  
découvrez le film  
« Accompagner  
le grand âge :  
à chacun son  
rythme », tourné  
à la résidence  
autonomie de  
Dunkerque  
(Nord).



# SON RYTHME

# "CONNAÎTRE LE RÉSIDENT, RESPECTER SES CHOIX, ÊTRE LÀ QUAND IL EN A BESOIN, AVEC LUI, SANS FAIRE À SA PLACE."

## Accueillir les jeunes

À Douai, depuis septembre 2018, la résidence autonomie *La Fonderie* accueille 7 étudiants et 2 travailleurs de moins de vingt-cinq ans. L'objectif du projet est de venir en aide à des jeunes qui ont parfois du mal à se loger, en mettant à leur disposition des appartements en duplex peu adaptés aux personnes âgées. Il s'agit également de créer une dynamique de convivialité et de solidarité, enrichissante autant pour les jeunes locataires que pour les aînés.

Les résidents et les familles ont été associés au projet dès sa conception afin de lever les freins éventuels et de mettre en place des conditions de cohabitation optimales. Chaque jeune reçoit une charte de bonne conduite : elle l'engage notamment à s'investir dans la vie de l'établissement, en fonction de sa disponibilité et de ses appétences. Une étudiante joue par exemple du piano dans la

salle commune, un autre organise des parties de scrabble le dimanche. Les jeunes conservent leur indépendance, aucun rythme ne leur est imposé. Ils peuvent bénéficier des avantages que propose l'établissement : petit-déjeuner, blanchisserie, chambre d'amis pour recevoir la famille, prêt d'électroménager... Ils sont invités à participer aux animations. Une complicité s'est rapidement créée avec les résidents. Des petits services sont rendus naturellement : aller faire une course, changer une ampoule. Le pari que chacun se sente chez soi et voie s'améliorer son quotidien est réussi.

## Raconter son histoire

L'une des priorités des équipes soignantes est de prévenir chez les personnes âgées les problématiques d'isolement, de démotivation et les troubles de la mémoire. Pour cela, des ateliers d'écriture et d'expression sont organisés.

Ainsi, dans l'établissement *Leis Eschirou*, à Dieulefit (Drôme), les résidents ont été invités à raconter leur histoire dans un projet décliné en pièce de théâtre, contes et documentaire sonore. Un comédien, une conteuse et un journaliste ont recueilli, durant plusieurs mois, les témoignages des personnes âgées sur le thème de l'exil, tant au sens propre de « migration » qu'au sens figuré de « quitter son domicile ». Les participants ont été amenés à se livrer plus intimement, donnant à voir une part d'eux-mêmes que peu connaissaient. Cela a contribué à créer de nouveaux liens entre les résidents, mais aussi avec les salariés de l'établissement, qui ont pu partager les moments de vie forts des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. Les travaux artistiques ont ensuite été présentés aux habitants de la commune et aux enfants de l'école maternelle, ce qui a permis de toucher un public plus large.

À Gujan-Mestras, en Gironde, l'animatrice de *L'Arousiney* propose une fois par semaine un atelier d'écriture aux personnes

accueillies au sein de l'unité Alzheimer. Portraits chinois, thèmes de société, souvenirs d'enfance... Sur le mode du jeu des questions-réponses, elle amène les résidents à se réapproprier leur histoire et à partager leurs émotions. Il s'agit de solliciter les capacités cognitives et les compétences préservées des personnes atteintes de troubles de la mémoire. Ceux qui le peuvent écrivent eux-mêmes; pour les autres, l'animatrice rédige sous la dictée. Le recueil de ces écrits est mis à disposition des résidents et des familles; c'est un moyen d'en conserver le souvenir. L'atelier d'écriture s'exporte aujourd'hui hors les murs de l'établissement, avec la mise en place d'un partenariat avec une classe du collège de Biscarrosse. Élèves et résidents se lancent des défis : les résidents ont par exemple produit un texte avec des assonances en « an », qu'ils ont envoyé à la classe. Les élèves doivent faire de même. L'atelier permet aux personnes âgées de reprendre confiance et de retrouver du plaisir dans les échanges.

Scannez l'image et découvrez le témoignage de la directrice des *Eschirou* (Drôme) sur le projet « Exil et richesses culturelles d'ici et d'ailleurs ».





Scannez l'image et découvrez le film consacré au PASA de l'établissement *Les Trois Roses* à Épernay (Marne).



## Stimuler les capacités physiques et intellectuelles

14,2% des personnes de plus de soixante-quinze ans sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. D'ici à 2020, la France comptera probablement 1275 000 personnes malades\*. Pour améliorer la qualité de vie des personnes qui souffrent de cette pathologie, il est impératif de proposer un accompagnement adapté. Près de 50% des établissements de la Fondation disposent d'unités protégées et/ou de places en accueil de jour.

En 2018, une nouvelle unité psycho-gériatrique de 13 places a été ouverte à *L'Arc-en-Ciel*, à Tullins (Isère). L'aménagement a été pensé de façon à créer un environnement « comme à la maison », chaleureux et familial, avec un salon et une

cuisine thérapeutique. Toutes les chambres sont individuelles. L'équipe en charge de cette unité est composée d'agents de soins, d'aides-soignants, d'assistants de soins en gérontologie et d'une psychomotricienne. Les résidents bénéficient d'un accompagnement personnalisé visant à stimuler leurs capacités physiques et intellectuelles, à favoriser leur autonomie et à maintenir des liens sociaux.

Plusieurs établissements de la Fondation disposent également de pôles d'activités et de soins adaptés (PASA). Ils permettent d'accueillir, durant la journée, des personnes souffrant de troubles modérés du comportement et de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques. L'ambiance chaleureuse du lieu aide à apaiser leurs angoisses. Les résidents s'expriment davantage. L'attention constante dont ils font l'objet leur permet de gagner en confiance et contribue à leur resocialisation.

## Garder l'appétit

L'alimentation est au cœur de la prise en charge des personnes âgées en établissement. Elle influe directement sur le bien-être physique, mental et social des résidents. Il appartient aux équipes de mettre tout en œuvre pour offrir une prestation de qualité, adaptée aux besoins spécifiques et aux goûts de chacun. Chaque année, les initiatives sont nombreuses pour relever le défi.

À la maison de retraite médicalisée *Pierre Hauger* de Montbéliard (Doubs), les cuisiniers ont revisité les repas mixés grâce à une nouvelle technique de texturisation appelée « Les Bien Faits ». Elle permet de proposer aux résidents ayant des difficultés de déglutition et de mastication des assiettes appétissantes et goûteuses. Dans la Manche, 3 maisons de retraite ont été labellisées « Terroirs de France » : *L'Ermitage* et *Le Clos à Froment*, à Cherbourg-en-Cotentin, et *L'Aubade*, à Flamanville. Ce label récompense les

structures qui travaillent avec des fournisseurs locaux respectueux de l'environnement, favorisant des circuits courts. En novembre, 4 établissements de la Fondation ont été en finale du concours de cuisine « Gourmet d'or » organisé par Restalliance.

Les établissements sont désormais accompagnés dans leur démarche par un comité « nutrition », présidé par le professeur Claude Jeandel et composé de directeurs d'établissement, responsable de site, médecin, gouvernante, diététiciennes, directeur territorial, membre du conseil de la vie sociale et représentants opérationnels du siège (achats, contrôle de gestion, qualité).

## Accompagner la fin de vie

Selon la Haute Autorité de santé, « l'accompagnement de la fin de vie fait partie du projet d'accompagnement global de la personne en EHPAD ». Les professionnels

des établissements se voient donc confier la mission et la responsabilité d'être aux côtés des résidents et de leurs proches dans l'un des moments les plus intimes de leur existence.

À Meylan, en Isère, la directrice de *La Maison des Ombrages* a fait de ce sujet l'une des priorités de formation des équipes. Régulièrement, elle organise des sessions réunissant des salariés aux profils divers : infirmières, aides médico-psychologiques, agents des services logistiques, animateur, agents administratifs, professeur d'activités physiques adaptées... L'accompagnement de la fin de vie ne concerne pas seulement les soignants, mais toutes les personnes qui côtoient au quotidien les résidents et tissent des liens étroits avec eux. L'objectif de la formation est d'aider les professionnels à comprendre les besoins des personnes en fin de vie et de leur famille, à apprendre à se positionner pour répondre à ces besoins, et aussi à développer un travail d'équipe concerté qui rendra l'accompagnement plus efficient.





La formatrice a elle-même été directrice d'EHPAD. Elle enseigne par exemple aux salariés à adopter une posture « d'écoute bienveillante » : il s'agit de permettre aux résidents et à leurs proches de mettre des mots sur leurs craintes ou leur souffrance pour s'en libérer un peu. Les salariés ont également un rôle à jouer pour apaiser les relations familiales ou aider les personnes à renouer le dialogue.

En maison de retraite, les équipes sont convaincues qu'il faut saisir la chance que l'on a de se préparer à la séparation. Ces discussions restent souvent difficiles pour les résidents et leurs proches, mais tous conviennent qu'il est indispensable d'en parler pour envisager cela le plus sereinement possible.

Sont par exemple abordées les questions relatives aux directives anticipées. Les professionnels prennent aussi le temps d'évoquer les aspects rituels entourant le décès. Il est important pour tous de pouvoir se recueillir et de dire adieu.

En juin 2018, *La Maison des Ombrages* a reçu, lors des Trophées de la santé, le prix de « la relation soignant/patient », récompensant la qualité de l'action menée par les équipes, notamment pour ce qui concerne l'accompagnement de la fin de vie.

## Se maintenir en forme

L'activité physique adaptée est l'une des clés du maintien de l'autonomie des personnes âgées. Le défi des équipes est aujourd'hui de proposer aux résidents des animations sportives originales et dont les bénéfiques sont les plus larges possible.

*L'Orée du Bois*, à Lewarde (Nord), a ainsi fait l'acquisition d'un vélo d'intérieur connecté qui présente la particularité de projeter en temps réel, devant la personne qui pédale, un décor virtuel avec lequel elle peut interagir en se dirigeant avec le

# " OFFRIR AUX PERSONNES ÂGÉES UN CADRE DE VIE CHALEUREUX, FACILITER LE PARCOURS DE SANTÉ, INNOVER POUR APPORTER DU BIEN-ÊTRE. "

guidon, en ajustant sa vitesse, en choisissant son chemin. L'activité dépasse le cadre du simple loisir : elle offre la possibilité d'exercer les capacités physiques mais aussi cognitives de l'utilisateur. Le dispositif capte des données permettant de mesurer l'évolution des performances du résident et d'adapter le niveau de difficulté selon sa fatigue, son état de santé et ses aptitudes. La réalité virtuelle donne l'occasion de réapprendre à se repérer dans l'espace, à mémoriser un parcours, à se faire confiance. C'est aussi une activité très conviviale. L'établissement propose aux aînés de la commune de venir profiter de ce vélo connecté en compagnie des résidents. Un moyen de contribuer à l'ouverture sur l'extérieur et au maintien des liens sociaux.

À L'Éillet des Pins, situé dans la commune de Saint-Georges-de-Didonne, en Charente-Maritime, c'est à des cours de shutaïdo que sont invitées à participer les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles

apparentés. Initialement organisés pour les personnels de l'établissement, ces ateliers se sont progressivement ouverts aux résidents. Ils sont accessibles à tous et ne demandent aucun prérequis. Une séance dure de quarante-cinq minutes à une heure, dans un calme ponctué de sourires et souvent d'éclats de rire. Contrairement à d'autres disciplines, une rencontre mensuelle est suffisante pour se familiariser et s'approprier les enchaînements faits de mouvements lents, amples et souples. C'est avant tout un moment de bien-être et de partage pour les personnes qui y participent. La pratique commune d'une activité permet aux salariés et aux résidents de se découvrir différemment.

Scannez l'image et découvrez le témoignage du directeur de L'Éillet des Pins (Charente-Maritime) sur l'atelier shutaïdo.





# 03

# LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



L'inclusion sociale est au cœur des préoccupations des équipes. Au quotidien, elles œuvrent pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie de la société. Apporter une écoute attentive aux besoins, trouver des moyens de lever les barrières physiques et matérielles, mais aussi contribuer à faire évoluer les mentalités, telles sont les missions de la Fondation.

# UN LIEN POUR



Isabelle a trente-huit ans. Depuis deux ans, elle occupe le poste d'accompagnante santé aux *Chantournes*, une maison de retraite médicalisée qui accueille des personnes en situation de handicap mental. Son rôle : accompagner les résidents dans leurs rendez-vous médicaux et paramédicaux. Il s'agit d'apporter une présence rassurante

lors des consultations, de faciliter les échanges avec les spécialistes, mais aussi de préparer en amont les visites afin de lever les inquiétudes et de répondre aux interrogations. Elle travaille main dans la main avec les salariés de l'établissement : ensemble, ils assurent aux résidents la meilleure qualité de vie et de soins possible.



Scannez la page de droite et découvrez le film « L'accompagnant santé : un lien pour améliorer les soins », tourné au Versoud (Isère).



# AMÉLIORER LES SOINS

# "ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LEUR RECHERCHE D'AUTONOMIE, LEUR OFFRIR LES CONDITIONS DE VIE LES PLUS PROCHES POSSIBLE DU MILIEU ORDINAIRE."

## S'entraider, créer du lien

À Guéret (Creuse), des femmes isolées ou en difficulté sociale s'impliquent dans le quotidien des résidents de la maison d'accueil spécialisée *du Vernet*, en partageant des moments de convivialité ou en organisant des sorties en extérieur : promenades, pique-niques, visites... Le projet est né à l'initiative d'*Elles en ailes*, qui s'occupe de réinsertion. L'association a su voir combien tous pouvaient s'apporter mutuellement. En quelques mois, les intervenantes sont devenues des piliers pour les résidents : elles leur offrent une écoute attentive, leur permettent de

rompre avec le quotidien et de s'intégrer dans les activités de la commune. En prenant soin des résidents, les femmes aidées par l'association développent l'estime d'elles-mêmes et reprennent en main leur projet de vie.

Cette dynamique d'entraide est bénéfique. Soutenir et accompagner des personnes fragilisées a même suscité des vocations : après avoir participé à ces rencontres, une jeune mère de famille s'est rapprochée de Pôle emploi pour effectuer un stage afin de découvrir les métiers d'aide médico-psychologique et d'accompagnant éducatif et social. Elle a pu, par la suite, assurer des remplacements et envisager de suivre une formation.

## Stimuler les capacités cognitives grâce à l'informatique

La stimulation cognitive est une méthode d'entraînement cérébral. Elle constitue une part importante de la rééducation d'un cerveau lésé à la suite d'un AVC, d'un traumatisme crânien, d'une tumeur... Classiquement, elle est pratiquée à base de jeux de société ou d'exercices avec du papier et des crayons. Mais à la maison d'accueil spécialisée (MAS) *Clément Wurtz* de Paris XIII<sup>e</sup>, c'est sur l'informatique que l'on mise pour faciliter le travail de réadaptation des résidents.

D'un point de vue thérapeutique, l'outil informatique est très performant. Les paramétrages de chaque jeu peuvent être programmés pour s'adapter aux capacités et aux progrès réalisés par les résidents. L'un des exercices permettant de travailler l'attention et la coordination oculo-manuelle consiste à cliquer sur des coccinelles lorsqu'elles

apparaissent sur l'écran. La taille de la coccinelle peut diminuer pour permettre aux résidents d'exercer leur précision, la vitesse de défilement peut augmenter, et l'on peut intégrer des intrus. Cette diversité dans les exercices est importante car elle favorise la création de connexions neuronales, gage de progrès. Par ailleurs, l'ordinateur enregistre les résultats des séances. Le thérapeute dispose ainsi d'indicateurs précis et peut faire des bilans rapidement. L'outil informatique octroie un gain de temps précieux et donne la possibilité de se consacrer entièrement au travail de rééducation. Plus d'une centaine d'exercices sont actuellement disponibles.

La méthode remporte un vif succès auprès des résidents. Les exercices proposés étant ludiques et dynamiques, ils se prennent au jeu, comme s'ils étaient sur une console. Avoir accès aux nouvelles technologies les aide également à se sentir « comme tout le monde ». Le premier bilan est très positif : les progrès sont sensibles, chaque personne avançant à son rythme.

Scannez l'image et découvrez le témoignage de la neuropsychologue de la MAS *Clément Wurtz* sur la stimulation cognitive.



## Acquérir les codes du « vivre ensemble »

En établissements, les équipes se doivent d'être attentives à la question de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Au foyer d'accueil médicalisé (FAM) *Les Quatre Jardins*, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère), qui accueille des personnes atteintes d'épilepsie sévère, associée à des troubles cognitifs, psychiques, physiques ou sensoriels, un comité a été mis en place il y a plusieurs années. L'objectif est d'accompagner les résidents dans leur vie intime, en répondant à leurs questionnements, en les aidant à acquérir les codes du « vivre ensemble » et en facilitant leur relation à l'autre.

Le comité est composé d'une dizaine de personnes volontaires : éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques, aides-soignants, psychologue, infirmiers... Tous ont reçu une formation spécifique.

Leur champ d'intervention est vaste. Ils travaillent par exemple sur les degrés d'affectivité afin d'aider les résidents à se

positionner correctement dans leurs relations : quelle est la différence entre la famille, un amoureux, un ami, une simple connaissance ? Quelle conduite peut-on tenir avec chacun d'entre eux ? Le comité les aide à mieux adapter leurs comportements et à mieux appréhender l'image qu'ils renvoient et les signaux qu'ils émettent. Certains maîtrisent parfois mal les codes de la séduction et peuvent se retrouver dans des situations qu'ils ne souhaitent pas. L'accompagnement des couples fait aussi partie des missions du comité. Depuis 2017, des groupes d'expression sont également organisés sur des thématiques variées : la découverte du corps, le cycle menstruel, la grossesse... Les résidents peuvent s'inscrire pour échanger et approfondir leurs connaissances souvent lacunaires sur ces sujets. Une conseillère conjugale intervient sur les moyens de contraception. Un centre de documentation ouvrira bientôt ses portes. Les résidents pourront consulter quand ils le souhaitent et à leur rythme des revues et des planches didactiques : un pas supplémentaire dans leur parcours vers l'autonomie.



Scannez l'image et découvrez le témoignage du directeur du FAM *Les Quatre Jardins* sur l'accompagnement de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.



Scannez l'image et découvrez le témoignage du directeur du FAM et FH Les Lacs d'Orient sur les séjours adaptés.



Le comité est aussi devenu un lieu « ressource » pour les autres salariés, qui savent vers qui orienter les résidents qui en ont besoin, et vers qui ils peuvent eux-mêmes se tourner en cas de difficulté. Il est aujourd'hui bien installé et apporte un vrai plus dans l'exercice des pratiques.

## S'ouvrir à d'autres horizons

Les séjours vacances constituent une opportunité pour les résidents de sortir de leur quotidien, de vivre de nouvelles expériences et de gagner en autonomie. Les équipes travaillent tout au long de l'année pour organiser des temps de détente sur mesure.

À la MAS *Le Havre de Galadriel* de Loos (Nord), les séjours sont proposés en groupes restreints, avec un accompagnement d'un encadrant pour un résident, de façon à ce que la prise en charge soit très individualisée. Les lieux de vacances et les activités sont choisis en fonction des goûts des participants : découverte

culturelle, détente, sport adapté, médiation animale... À Batz-sur-Mer, les résidents ont fait du camping et une croisière sur un voilier. À Marrakech, ils ont pu déjeuner chez l'habitant, profiter d'une sortie en buggy dans le désert et visiter les souks.

Les résidents sont impliqués dans l'organisation, une manière de les rendre acteurs du projet. Au cours du séjour, les équipes veillent à respecter les rythmes de chacun. Les temps d'échanges sont privilégiés et permettent aux uns et aux autres de se découvrir autrement. Les équipes ont également pour priorité de proposer des vacances à tous les résidents, quelle que soit leur pathologie. Pour les personnes qui présentent des risques de désorientation importants, des voyages de courte durée sont planifiés dans des lieux peu éloignés. Les résidents sous trachéotomie bénéficient de la présence d'un médecin qui peut dispenser des soins spécifiques en cas de besoin. Les efforts d'organisation peuvent être importants, mais tout est mis en œuvre pour que chacun ait un égal accès aux séjours.

Aux *Lacs d'Orient*, à Lusigny-sur-Barse (Aube), les séjours adaptés comportent une dimension éducative forte. Tout au long de l'année, les équipes travaillent, avec les personnes accueillies, à des objectifs d'autonomisation et de socialisation : cuisiner, faire des courses, gérer son argent... Les séjours adaptés sont un moyen pour les résidents de mettre en application ce qui a été appris. En outre, les éducateurs construisent un programme où les rencontres occupent une place importante. Ces voyages deviennent un vecteur d'intégration sociale et l'occasion de faire changer le regard que porte la société sur le handicap.



# 04

# LA PERSONNE À DOMICILE



La Fondation met en œuvre des solutions pour offrir aux personnes en perte d'autonomie la possibilité de rester à leur domicile. Elle propose un panel de services adaptés aux besoins : aide à domicile, téléassistance, adaptation domotique des logements, plateforme d'aide aux aidants, maison d'accueil spécialisée externalisée...

# LES CLÉS



Elles s'appellent Valérie, Virginie, Yasmina, Alda... Elles sont auxiliaires de vie à l'ASAPAD, dans le Douaisis. Chaque jour, elles prennent soin de personnes âgées ou en situation de handicap. Elles partagent leur quotidien et jouent un rôle clé

dans le maintien de l'autonomie à domicile. Cette proximité permet de nouer des liens privilégiés qui vont au-delà du simple service. Avec empathie et bienveillance, elles veillent au bien-être des personnes dont elles s'occupent.



—  
Scannez la page  
de droite et  
découvrez le film  
« Accompagner  
à domicile :  
les clés de  
l'autonomie »,  
tourné dans  
l'arrondissement  
de Douai (Nord).



# DE AUTONOMIE

# " SOUTENIR LES PERSONNES QUI SOUHAITENT RESTER À DOMICILE, CONTRIBUER À PRÉSERVER L'AUTONOMIE, LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL. "

## Soutenir les aidants

Pour soutenir les aidants, les établissements de la Fondation mettent en place des dispositifs destinés à faciliter leur quotidien.

Bon nombre proposent par exemple aux proches des résidents des groupes de parole animés par des professionnels. Dans une ambiance conviviale, ils peuvent échanger sur leurs situations, sur leurs difficultés, et rencontrer des personnes qui ont les mêmes questionnements. Le professionnel joue le rôle essentiel d'animateur : il est là

pour encadrer les discussions en veillant à maintenir un climat positif entre les participants. Il aide à faire ressortir les points clés des échanges. Sur des thématiques spécifiques qui nécessitent une expertise, certains établissements convient des intervenants extérieurs.

Dans le Nord, à Douai, une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants apporte son soutien à plus de 200 personnes. Pendant qu'un des membres de l'équipe prend en charge les proches malades, des activités de détente sont proposées aux aidants pour leur permettre de se ressourcer : peinture, travaux manuels, promenades, groupes de discussion... Des activités communes sont aussi organisées. La plateforme a également vocation à soutenir les aidants en leur proposant des entretiens individuels avec la psychologue et à les orienter en fonction de l'évolution de leur situation.



### **Favoriser le retour ou le maintien à domicile des personnes cérébrolésées**

La Fondation a repris en gestion la maison d'accueil spécialisée (MAS) externalisée *Auprès TC*, un service créé en 1999 par le centre hospitalier de La Bassée (Nord). L'ambition est d'offrir à des personnes adultes cérébrolésées vivant à leur domicile, la possibilité de bénéficier, chez elles ou en accueil de jour, des compétences de professionnels et des équipements adaptés proposés dans une MAS classique.

Une soixantaine de personnes sont actuellement suivies à la MAS externalisée *Auprès TC*. L'objectif des équipes est de les soutenir dans leur recherche d'autonomie, d'insertion sociale et d'équilibre psychologique. L'accompagnement se fait en

accueil de jour au sein du service, ou lors d'entretiens au domicile. Un planning hebdomadaire personnalisé est établi. Dans le cadre de l'accueil de jour, des activités collectives sont proposées : théâtre, travaux manuels, cours d'informatique, de cuisine, sport adapté... Des ateliers permettent également de travailler les relations sociales, de faire se confronter les participants à des situations de la vie quotidienne, de les informer sur les démarches à entreprendre, par exemple pour rechercher un emploi ou s'inscrire à des activités, etc. Un suivi individuel est mis en place avec un référent professionnel. Il peut avoir lieu au sein du service ou au domicile. Le projet d'accompagnement est régulièrement étudié et réévalué.

## Vivre chez soi en toute sécurité

Dans les 4 départements de Corrèze, Creuse, Haute-Vienne et Loir-et-Cher, les plateformes de téléassistance avancée de la Fondation contribuent à prévenir les risques à domicile et à préserver l'autonomie de près de 15 000 usagers. En 2018, environ 270 000 alarmes ont été traitées. Plus de 145 000 appels de convivialité ont été émis. Les téléopérateurs des centres d'appels, situés à proximité des bénéficiaires, prennent de leurs nouvelles et leur souhaitent leur anniversaire.

M@do, qui a été la première maison de retraite à domicile ouverte en France, apporte au domicile les mêmes services qu'une structure médicalisée : repas, toilette, soins, surveillance (téléassistance, domotique). Un *case manager* coordonne la prise en charge. En cas de besoin d'accueil d'urgence pour les personnes âgées, une chambre est réservée à l'année dans un EHPAD.

## Informier, orienter, accompagner

Dans le Douaisis, la Fondation gère depuis plus de dix ans un centre local d'information et de coordination (CLIC), dédié aux personnes âgées de plus de soixante ans, aux personnes en situation de handicap et à leur entourage. Les objectifs sont multiples : accueillir les usagers ; les informer sur les dispositifs d'aides existants ; les orienter vers les professionnels et services compétents – soins, aide à domicile, portage de repas, téléalarme et téléassistance, transports, aménagement de l'habitat, aide aux aidants et formules de répit, lutte contre l'isolement, recherche d'un hébergement temporaire ou permanent, en famille d'accueil, etc. Le CLIC peut aussi proposer une aide dans les démarches : évaluation des besoins au domicile, aide à la prise de décision, coordination des intervenants extérieurs nécessaires... 7 salariés se mobilisent au quotidien pour faciliter le parcours de santé des usagers.

Le CLIC organise également tout au long de l'année des actions de prévention et d'information thématiques (nutrition, troubles cognitifs...). Il collabore par ailleurs avec les acteurs du secteur, le conseil départemental et l'ARS, pour réfléchir sur la façon d'adapter les services à l'évolution des besoins sur le territoire. Il anime notamment un groupe de réflexion éthique et déontologique qui réunit plus d'une vingtaine de professionnels : directeurs de CCAS, assistants sociaux, infirmiers, gériatres, cadres de santé, responsables de MAIA... En plus de faire évoluer les pratiques, ce groupe permet un décloisonnement des services dont bénéficient les usagers.

## Tester des équipements avant de les installer chez soi

En réponse à un appel à projets de la Conférence des financeurs du Pas-de-Calais, l'établissement *La Quiétude*, à Corbehem, a ouvert un appartement témoin aménagé avec des aides



Scannez l'image et découvrez le témoignage de la directrice du CLIC du Douaisis.





techniques et domotiques : les personnes âgées peuvent venir y séjourner afin de tester, dans des conditions réelles d'utilisation, les équipements qu'elles pourront ensuite installer à leur domicile pour faciliter leur quotidien.

Ce projet a été mené par un groupe de travail pluridisciplinaire réunissant notamment des professionnels du soin et une conseillère en économie sociale et familiale. Un impératif a guidé leur démarche : se mettre à la place des usagers et prendre en compte leurs besoins, mais aussi leurs contraintes. Le choix a ainsi été fait de proposer des solutions qui soient accessibles financièrement; la plupart des personnes vivant en location ou en copropriété, l'équipe a recherché des équipements dont l'installation ne nécessite pas de gros œuvre; les tables, les meubles de cuisine et de toilette sont réglables en hauteur et peuvent être adaptés à chaque personne lors des travaux au domicile. Pour que les usagers puissent vraiment choisir ce qui

leur sera le plus utile, le logement contient des équipements très variés : télécommandes de contrôle d'environnement, dispositifs d'alerte et de téléassistance en cas de chute ou de malaise, aménagements facilitant et sécurisant les transferts (barre d'appui, lève-personne...), systèmes d'éclairage automatiques se déclenchant lors des levers nocturnes...

Des salariés de l'EHPAD ont été formés pour présenter aux personnes âgées les fonctionnalités de l'appartement. Un livret contenant la description des installations, avec leur intérêt et leur coût, leur est remis, ainsi qu'un guide pour entreprendre les démarches administratives et faire des demandes de financement. À terme, les équipes espèrent obtenir des fonds supplémentaires pour proposer aux usagers des visites à leur domicile permettant de les accompagner dans la projection sur plan, le chiffrage des coûts et le montage des dossiers de financement.



# 05

# LE PATIENT EN SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION



La Fondation accueille au sein de ses 4 établissements spécialisés en soins de suite et de réadaptation des personnes qui ont besoin d'un suivi médical particulier après un accident, une maladie ou une intervention chirurgicale. L'objectif est de leur permettre de recouvrer la plus grande autonomie physique et psychologique possible, de faciliter le retour à domicile, de favoriser une réinsertion sociale et professionnelle optimale.

# L'ART EST



Jean-François est animateur. Yves-André est médecin, directeur d'établissement. Karine est neuropsychologue. Rebecca est artiste plasticienne. Emmanuel est professeur d'activités physiques adaptées. Leur point commun : ils sont convaincus que l'art peut jouer, à côté du soin, un rôle dans

le travail de rééducation des patients victimes d'un accident de la vie. Au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles (CRRF) *André Lalande* de Noth, les équipes proposent des activités qui permettent de se réapproprier son corps et son image, de libérer les émotions.

—  
Scannez la page  
de droite et  
découvrez le film  
« Accompagner  
la rééducation :  
l'art est dans la  
place », tourné  
à Noth (Creuse).



# DANS

---

# LA PLACE

---

# "APPORTER AUX PATIENTS VICTIMES D'UN ACCIDENT DE LA VIE UNE AIDE ADAPTÉE À LEURS BESOINS ET À L'ÉVOLUTION DE LEUR ÉTAT DE SANTÉ."

## **Faciliter le parcours de santé**

Le travail en réseau et le partage de bonnes pratiques permettent d'offrir une meilleure qualité de soin aux patients. La Fondation, opérateur majeur des secteurs sanitaire et médico-social, fait le lien avec les différents acteurs du territoire. À Dinard, par exemple, l'hôpital *Arthur Gardiner* a mis en place plusieurs partenariats locaux avec des EHPAD, des établissements sanitaires et la Fondation AUB Santé. Les conventions facilitent les admissions directes des résidents et des patients de ces établissements dans les services d'hospitalisation complète et de consultation de l'hôpital. Une attention particulière est portée à la coopération en cas de plan bleu ou autre situation d'urgence.

Lors de la sortie des patients, l'équipe médicale fournit aux établissements la lettre de liaison du médecin, l'ordonnance de sortie et le résultat des examens effectués pendant l'hospitalisation. Le service de médecine peut également programmer, en les regroupant, des examens complémentaires sous forme de consultations externes ou d'hospitalisation complète de courte durée. Par ailleurs, l'hôpital et ses partenaires du médico-social s'engagent dans des actions de formation et d'information réciproques sur l'accompagnement spécifique des personnes âgées, afin de diffuser les bonnes pratiques de soins. Ces actions apporteront aux salariés concernés une actualisation des connaissances et un renforcement des compétences professionnelles qui permettront d'améliorer la prise en charge des patients.

## Aider le patient à être acteur de sa santé

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) s'est progressivement imposée dans le paysage de la prise en charge médicale des maladies chroniques. Elle accorde une place prépondérante au patient en tant qu'acteur de sa santé. Il s'agit de lui apprendre à mieux gérer sa maladie en l'aidant à acquérir des compétences d'autosoins et d'adaptation aux situations.

Le centre de soins de suite et de réadaptation (CSSR) *La Valériane* (Martinique) développe des programmes pour des patients souffrant d'obésité. L'obésité est une maladie chronique qui peut avoir des répercussions importantes

sur la qualité de vie (diabète, maladies cardiovasculaires, arthrose...). Sa prise en charge repose sur une modification profonde des comportements alimentaires et des habitudes, ce qui fait de l'ETP une méthode particulièrement adaptée. Des programmes sont organisés pour les adultes et les enfants. Les programmes pour adultes commencent par un volet d'initiation de quinze jours en hospitalisation complète. Sont proposés des ateliers de nutrition, de cuisine, des groupes de parole, des activités sportives, des cours de yoga, de gestion du grignotage... Les patients sont ensuite invités à intégrer un volet de consolidation d'un an en hôpital de jour, à raison d'un rendez-vous par mois au centre. Tout l'enjeu est de les aider à poursuivre leurs efforts lorsqu'ils sont de retour chez

eux. Le programme d'ETP développé pour les enfants et les adolescents suit le même principe, mais avec des sessions organisées durant les vacances scolaires. *La Valériane* est l'unique établissement de Martinique à proposer cette spécialisation en direction du jeune public. On estime à 60 % le taux de réussite du programme, ce qui est au-delà des résultats que les patients obtiendraient seuls en faisant un régime.

Le CRRF *André Lalande*, à Noth (Creuse), propose un programme d'ETP pour les personnes qui souffrent de lombalgie chronique. Il dure cinq semaines maximum. L'objectif peut se résumer en une phrase : « Mon mal de dos ne doit plus m'empêcher de faire ce que j'ai envie de faire. » Le CRRF a réalisé sa première évaluation quadriennale obligatoire qui a permis de dresser un bilan très

Scannez l'image et découvrez le témoignage du directeur du CRRF *André Lalande* (Creuse) sur l'éducation thérapeutique du patient lombalgique chronique.





positif. Que ce soit en termes de diminution des appréhensions, de gestion de la maladie, ou de modifications apportées au mode de vie, les résultats sont tout à fait satisfaisants. L'analyse des questionnaires de suivi après la sortie du programme montre que 78 % des patients ayant répondu ont une activité professionnelle contre 48 % lors du diagnostic éducatif fait à leur arrivée. Les équipes travaillent aujourd'hui sur de nouvelles pistes pour rendre la prise en charge encore plus efficiente, parmi lesquelles l'accompagnement des personnes lors de leur retour dans l'entreprise.

## Développer des pratiques innovantes

Le CRRF *André Lalande* (Creuse) a adhéré en 2013 au Réseau Planetree, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé du Limousin. Planetree est un modèle de gestion des soins et des services de santé qui met les personnes (les patients, leurs proches, mais aussi les

salariés) au cœur des décisions qui sont prises dans une organisation. 10 composantes cimentent la démarche : valoriser les interactions humaines, inclure les proches, humaniser l'environnement physique, stimuler par l'alimentation, cheminer par les arts, communiquer par le toucher, s'ouvrir aux thérapies complémentaires, s'associer à la communauté, partager de l'information et soutenir la quête de sens.

Le CRRF *André Lalande* s'est engagé dans une réflexion collective sur les pratiques correspondant à ces 10 composantes. Un comité de pilotage pluridisciplinaire a été constitué. L'investissement a été récompensé : au terme d'un audit de plusieurs mois, le CRRF a obtenu la labellisation « Bronze » pour les actions mises en place. L'établissement a par exemple beaucoup travaillé sur le décloisonnement entre les services : hospitalisation, plateau technique, administration, services logistiques. Cela a permis d'accroître la fluidité du parcours du patient et de

faire en sorte que la prise en charge soit globale. Une charte des valeurs a été élaborée pour améliorer la qualité et la continuité des soins. Des efforts importants ont été déployés sur la prestation de restauration. Aujourd'hui, c'est l'un des points forts de l'établissement, comme en attestent les questionnaires de satisfaction. Les équipes ont aussi mis en place des approches thérapeutiques innovantes et variées : atelier « cirque » et atelier « clown » en lien avec une compagnie théâtrale, hortithérapie, travail sur l'image corporelle à travers des soins de bien-être (maquillage, massage...), création d'un appartement d'évaluation domotisé... Les aménagements intérieurs et extérieurs ont été revus pour rendre l'environnement plus convivial et chaleureux. La qualité de vie au travail a fait l'objet de beaucoup d'attention. Un cadre a été fixé pour exercer un management positif et bienveillant, basé sur l'écoute et l'échange. Des activités de bien-être sont proposées : les salariés ont pu par exemple bénéficier de séances de relaxation dispensées

par le psychomotricien de l'établissement et de séances d'initiation au yoga par une ergothérapeute. En quelques années, même s'il existe des difficultés sur certains métiers, l'absentéisme a diminué; les problématiques de recrutement d'infirmiers ou d'aides-soignants sont résolues.

## Être un lieu ressource pour les professionnels du territoire

Le centre médical de *L'Argentière* (CMA) d'Aveize (Rhône) a forgé sa réputation sur son savoir-faire dans des activités cliniques telles que la neurologie, l'orthopédie et la brûlologie. Pour les équipes, le partage d'expérience avec les partenaires du secteur est une priorité. Tout au long de l'année, l'établissement ouvre ainsi ses portes pour des rencontres professionnelles.

En octobre, le CMA a accueilli 200 personnes à l'occasion d'une journée d'information sur « la démarche d'installation posturale au fauteuil roulant ». À l'initiative de l'AFM-Téléthon, qui pilote les rencontres sur cette question, des conférences, des ateliers et des tests grandeur nature ont été proposés par un collectif de 18 professionnels d'établissements sanitaires, médico-sociaux et d'associations intervenant auprès d'enfants,

d'adultes et de personnes âgées. Le CMA dispose d'une expertise sur cette thématique grâce à son équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la mobilité et la posture.

Le personnel de l'hôpital de jour a organisé une journée portes ouvertes. Il a présenté, à l'occasion d'ateliers, des approches thérapeutiques innovantes : thérapie miroir informatisée, rééducation sensitive de la douleur, avancées technologiques concernant les prothèses myoélectriques, plateforme de mobilisation fonctionnelle... Les participants ont aussi pu échanger sur différents sujets comme le soutien à l'insertion professionnelle des patients, l'évaluation de la reprise de la conduite automobile et la pratique de sports adaptés.





# 06

# AU SERVICE DE L'ACTION



L'exigence, l'efficacité, le sens du service sont les valeurs partagées par les hommes et les femmes de la Fondation qui œuvrent chaque jour au service des plus fragiles. Dans un secteur en mutation, la Fondation travaille à l'amélioration constante de ses processus et de ses pratiques pour offrir un accompagnement toujours plus adapté aux besoins.

# DES PERSONNES SUR QUI

A photograph showing two women in white lab coats sitting at a table. They are looking towards the right side of the frame. The woman in the foreground is slightly out of focus, while the woman behind her is more clearly visible. They appear to be in a professional setting, possibly a laboratory or office.

Ils sont directeur(trice)s, infirmier(ère)s, médecins, aides-soignant(e)s, animateur(trice)s, agents des services logistiques, aides médico-psychologiques, psychomotricien(ne)s, ergothérapeutes, agents administratifs, éducateur(trice)s, psychologues, auxiliaires de vie, diététicien(ne)s, assistant(e)s social(e)s, comptables,

responsables qualité, gestionnaires paie... Ils exercent des métiers exigeants qui placent l'humain au cœur des pratiques. La Fondation a souhaité mettre en valeur le travail de ses collaborateurs à travers la réalisation d'une série de films. Découvrez celui consacré aux aides-soignant(e)s.

Retrouvez nos autres films sur notre chaîne YouTube.

# NES



—  
Scannez la page de droite et découvrez le film « Profession aide-soignante en maison de retraite médicalisée », tourné à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine).



# ON PEUT COMPTER

# " PLACER LA QUALITÉ DE SERVICE ET L'EFFICIENCE AU CŒUR DE NOTRE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE. "

## Des projets structurants

L'année 2017 avait été l'occasion, pour le Directoire nouvellement arrivé, de dresser un état des lieux de la Fondation, de définir et de mettre en œuvre le cadre et les modalités de la nouvelle gouvernance. 2018 a consolidé et concrétisé cette dynamique, dans un contexte réglementaire en transformation avec la généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

L'organisation de la Fondation a été renforcée notamment avec la création d'une direction des risques et du contrôle interne et l'arrivée d'une responsable des projets stratégiques. Cette consolidation des équipes a contribué à la poursuite ou au lancement de travaux de transformation de la Fondation :

- 10 actions prioritaires d'amélioration, dont les objectifs sont par exemple la clarification des processus, l'allègement du travail administratif, et l'optimisation du niveau de qualité et/ou de services;
- 10 chantiers de moyen terme qui visent à renforcer le fonctionnement global de la Fondation et à capitaliser sur les meilleures pratiques.

Dans cette dynamique de consolidation, une commission nationale des contrats a été mise en place et la comptabilité de la Fondation a migré sur un



nouvel ERP. L'accompagnement des établissements s'est étoffé avec la mise en œuvre des plans de soutien à l'activité pour les structures connaissant des difficultés. Les équipes des ressources humaines sont mobilisées sur les territoires, aux côtés des directeurs d'établissement, pour participer aux forums et manifestations qui contribuent à valoriser les métiers et à développer le recrutement des professionnels.

## Une Fondation tournée vers l'avenir

La transformation que conduit la Fondation depuis 2017 lui donne des atouts pour poser les bases d'un travail ambitieux d'élaboration du plan stratégique. La démarche vise à structurer le cadre et les perspectives de la Fondation à l'horizon 2022, à définir le

périmètre, le positionnement et les axes de développement prioritaires. Cette dernière brique de la transformation dans laquelle est engagée la Fondation permettra d'adopter une vision de moyen et long termes, et la déclinaison de celle-ci à la maille de chaque territoire.

La Fondation fait preuve d'un dynamisme dont témoigne la place donnée à l'innovation. Pour la deuxième année, l'appel à projets interne Inn'Osez a récompensé et mis en valeur des projets innovants conduits dans les établissements.

## 2018, poursuite des CPOM

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ont été généralisés par la loi d'adaptation de la société au

vieillesse. Ils ont pour objectif de promouvoir l'évolution de l'offre médico-sociale dans une logique de parcours des usagers. Les CPOM représentent un enjeu stratégique pour la Fondation. Le Directoire a défini 4 objectifs nationaux : réduire le risque d'hospitalisations évitables ; mettre en œuvre une politique de prévention de l'aggravation de la perte d'autonomie ; inscrire les EHPAD et l'offre de services de la Fondation comme de véritables acteurs du parcours de santé au service des résidents et de leur proche aidant ; mettre en œuvre une politique de formation s'appuyant sur les référentiels de bonnes pratiques, les outils reconnus et des méthodes pédagogiques adaptées favorisant la pluriprofessionnalité. En 2018, 4 nouveaux CPOM ont été signés pour prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans la Loire, la Drôme, la Dordogne et en Ile-et-Vilaine.

## Un réseau qui se modernise

En 2018, d'importants travaux sur deux sites se sont poursuivis et s'achèveront en 2020. À *La Grand'Maison des Sacrés-Cœurs*, dans le centre-ville de Poitiers, 12 chambres et l'accueil de jour dans le bâtiment existant sont terminés. Les travaux de 30 chambres dans l'aile neuve ont commencé. À *L'Aubade*, à Flamanville, dans la Manche, l'aile neuve de 27 chambres a été livrée, ce qui a permis de démarrer la rénovation du bâtiment existant. À l'issue des travaux, la capacité d'accueil sera portée à 65 places.

À Maule (Yvelines), l'établissement en construction offrira 98 places. Le projet de créer une unité de vie pour personnes en situation de handicap vieillissantes a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, lancé par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

À Guéret, dans la Creuse, les résidents de la MAS *du Vernet* ont emménagé dans un nouvel établissement appelé *La Rose des Vents*. Celui-ci dispose d'une capacité d'accueil inchangée de 60 places, mais dont la répartition est modifiée : l'établissement compte désormais 52 places d'accueil permanent, 2 places d'accueil temporaire et 6 places d'accueil de jour. Le bâtiment dit « intelligent » facilite et sécurise la vie des résidents et améliore les conditions de travail du personnel.

## Les systèmes d'information facilitent le soin

Dans ses établissements, la Fondation déploie le dossier pharmaceutique (DP) et le dossier médical partagé (DMP). Elle développe également la mobilité des soins.

À l'origine, le dossier pharmaceutique était un dossier

patient qui permettait aux seuls pharmaciens d'officine de mieux sécuriser la dispensation des médicaments, en limitant les risques d'interactions médicamenteuses. Il sera maintenant accessible aux pharmaciens et médecins exerçant dans les établissements sanitaires de la Fondation. Il recense, pour chaque bénéficiaire de l'assurance maladie qui le souhaite, tous les médicaments délivrés au cours des quatre derniers mois. Le DP améliore la coordination entre les professionnels de santé et le découplage ville/hôpital. Il rationalise le circuit du médicament. Après une première phase de test réussie à l'hôpital *Arthur Gardiner* de Dinard, le dossier pharmaceutique a été déployé dans les 4 établissements sanitaires de la Fondation, en collaboration avec le Conseil national de l'ordre des pharmaciens et via le logiciel FAST (fourniture d'un accès sécurisé aux traitements).

La Fondation a aussi posé les premiers jalons de l'accès des établissements au dossier





médical partagé. Le DMP est un carnet de santé numérique créé à l'initiative des citoyens pour conserver leurs données de santé. En novembre, la ministre de la Santé a annoncé la volonté de généraliser le DMP d'ici à cinq ans. Les établissements de la Fondation doivent ainsi mettre en conformité leurs logiciels métiers (NetSoins et Hôpital Manager) afin qu'ils aient accès à ces données médicales et puissent les gérer. L'objectif est de faciliter la prise en charge coordonnée des personnes. Des tests ont été lancés avec succès dans des sites pilotes. La mise en œuvre définitive est prévue en 2019. Toutefois, bien que la mise en place du DMP dans les établissements soit obligatoire et engagée, son utilisation systématique est subordonnée à la volonté individuelle de chaque citoyen d'ouvrir ou non son carnet de santé numérique.

La Fondation travaille également à équiper les chariots de soins de tablettes tactiles. Elles permettent au personnel

soignant d'accéder rapidement au dossier des résidents, de saisir les constantes et de valider en temps réel les soins. Les infirmières les utilisent également pour la distribution des médicaments. Un gain de temps, une plus grande fiabilité des informations et une meilleure traçabilité sont quelques-uns des bénéfices observés. Le dispositif est aujourd'hui déployé dans plus de 40 établissements.

### La qualité en continu

La Fondation impulse une dynamique d'amélioration continue de la qualité, plaçant la personne accueillie au cœur des préoccupations des équipes. Elle s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) et sur une approche participative. Pilotée par une responsable qualité nationale, cette démarche d'amélioration continue est mise en œuvre dans les établissements par un comité

local. Des référents qualité ont été identifiés et formés. Ils coordonnent l'ensemble des actions entreprises sur le terrain.

Depuis dix ans, la Fondation réalise des visites internes qui visent à préparer les évaluations externes. En 2018, 10 établissements ont été visités dans le cadre du dispositif. Fondées sur l'observation, l'écoute et le dialogue, ces visites permettent de faire le point sur les forces et les axes d'amélioration des établissements.

10 établissements ont également réalisé leur évaluation externe : 2 services à domicile, 5 EHPAD, 2 accueils de jour, 1 foyer d'accueil médicalisé. Les évaluations ont permis des échanges constructifs avec les professionnels et des points forts ont été identifiés, notamment :

- la bienveillance et la volonté des professionnels dans l'exercice de leurs missions ;
- la qualité du management et la motivation des équipes



permettant de poursuivre la démarche d'amélioration de la qualité ;

- une claire identification et une maîtrise des risques relatifs aux spécificités des résidents.

Parmi leurs objectifs, les établissements ont par exemple à :

- réviser le circuit du médicament et notamment amener l'ensemble des praticiens à prescrire dans le logiciel de dossier informatisé de la Fondation (NetSoins) ;
- réaliser un suivi des objectifs et assurer la traçabilité de l'évaluation des projets personnalisés.

### **Les achats au service du bien-être des personnes accueillies**

2018 a été une année de structuration avec la mise en place d'une commission nationale des contrats.

Celle-ci valide le choix des contrats à lancer. Elle est garante du respect des principes de la commande publique : l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Elle effectue la relecture, donne son avis sur les cahiers des charges le cas échéant, valide le choix des candidats retenus en fin de procédure. Désormais, tous les contrats de la Fondation contiennent une clause de responsabilité sociale et environnementale.

L'année a été axée sur l'aménagement et l'entretien des bâtiments. Étant principalement locataire de ses sites, la Fondation doit procéder à de nombreuses maintenances réglementaires (ascenseurs, systèmes de sécurité incendie, portes automatiques). Parmi les contrats ayant donné lieu à un renouvellement en 2018 se trouve celui de la maintenance climatisation, chauffage et ventilation. Il s'agit d'un des contrats les plus importants

de la Fondation tant en termes de montant (environ 2,8 M€) qu'en termes de responsabilités vis-à-vis du public accueilli. Les dysfonctionnements éventuels de ces équipements ont des conséquences directes sur le bien-être et la santé des résidents et des patients (risques de présence de légionelles, par exemple).

Le service achat s'est appuyé sur une méthode collaborative faisant la part belle aux remontées d'informations provenant du terrain : un groupe de travail réunissant des agents techniques des établissements a été constitué pour élaborer le cahier des charges. Parmi les objectifs fixés aux candidats à l'appel d'offres, celui de procéder à un état des lieux dont les résultats seront intégrés dans un processus de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO), ce qui permettra aux établissements de disposer, en temps réel, d'une vue d'ensemble sur leurs installations et de contrôler leur état d'obsolescence.

Autre critère décisif dans le choix du partenaire qui a été retenu, sa capacité à évaluer la performance énergétique de la Fondation et à l'accompagner en matière de développement durable. Durant toute la durée du contrat, le groupe de travail participera à un copil trimestriel chargé d'évaluer la qualité de service rendu par le prestataire choisi.

## Recruter, former les équipes

Dans un contexte d'évolution du secteur et des métiers, la Fondation veille à favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs et le développement des compétences. Elle conduit un dialogue social régulier. Elle mène une politique de formation active pour répondre aux besoins des établissements et satisfaire les souhaits de mobilité interne des collaborateurs. Les établissements sont accompagnés dans leurs

recrutements notamment grâce à la promotion des activités et des métiers auprès des écoles et des universités.

La Fondation met en place des formations nombreuses qui concernent les différents savoir-faire en établissements médico-sociaux et sanitaires. Un focus a par exemple été effectué sur la qualité de la restauration. Parmi les thématiques abordées : la prévention de la dénutrition, la prise en charge hôtelière des seniors, l'alimentation et le handicap, la maîtrise des règles de la sécurité alimentaire en restauration, etc. Ont également été proposées des formations centrées sur le soin, la prise en charge et l'accompagnement des personnes accueillies : la bientraitance, les troubles du comportement et pathologies psychiatriques, la maîtrise sanitaire et qualitative, l'accompagnement de la fin de vie, la gestion de la douleur, la détection des troubles visuels...



Les collaborateurs ont aussi pu bénéficier de formations « qualité » : élaboration du projet d'établissement, formation-action sur la sûreté... En 2018 a aussi été initiée une démarche d'accompagnement des aides médico-psychologiques pour l'obtention du diplôme d'aide-soignant par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Animer les communautés professionnelles

Les métiers des secteurs sanitaire et médico-social sont en constante évolution. À la Fondation, ce sont plus de 6300 salariés, répartis dans 121 établissements, qui prennent soin au quotidien des personnes accueillies. Pour répondre aux besoins de liens et d'échanges exprimés par les professionnels,

des journées-métiers sont organisées deux fois par an. L'objectif est de favoriser le partage des bonnes pratiques, de renforcer la cohésion et d'apporter des réponses concrètes grâce au dialogue. En 2018, ce sont les assistant(e)s de direction et les infirmier(ère)s coordinateur(trice)s (IDEC) qui ont été invités à se rencontrer. Le programme de chaque session est construit à partir d'une enquête référençant les attentes des participants. Deux fondamentaux concourent au succès de ces rencontres : un apport métier solide grâce à l'intervention d'experts, combiné à des témoignages de terrain par les salariés. Les temps de travail en groupe alternent avec des présentations en plénière.

Les IDEC ont ainsi été amenés à réfléchir notamment à l'évolution de leurs missions, à leur place au sein de l'EHPAD et à leur rôle dans le trinôme qu'ils forment avec le médecin

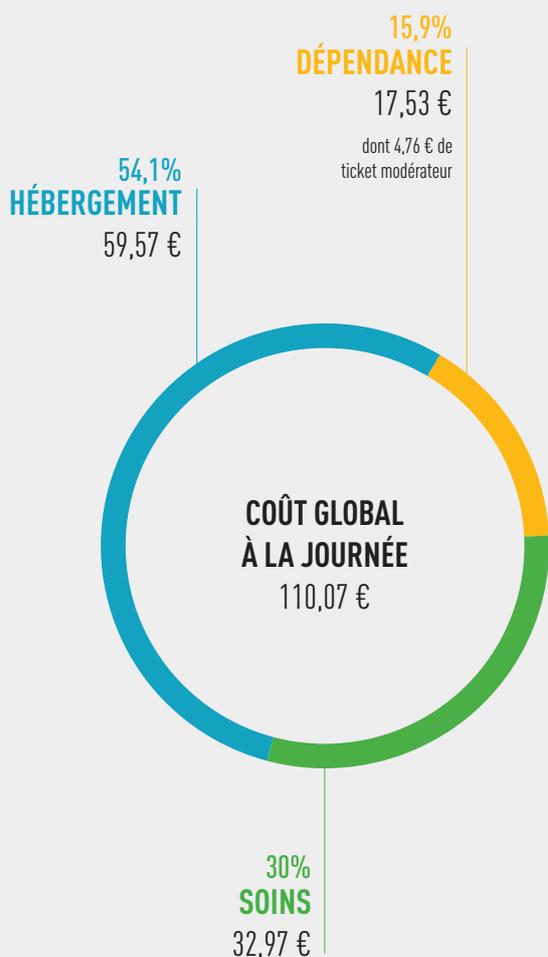
coordonnateur et le directeur de l'établissement. Les assistants de direction ont bénéficié de formations sur les thèmes « prendre soin de soi, gérer son énergie » et « être un acteur positif dans les situations de tension ». L'objectif était de prendre du recul par rapport au quotidien professionnel et de développer leur capacité à gérer les situations difficiles. Des échanges avec les directions opérationnelles du siège ont également été organisés pour faciliter le travail sur des sujets tels que la paie, la communication, la facturation et le SI Finance.

## RÉSULTATS FINANCIERS 2018

L'activité 2018 de la Fondation se répartit en 4 secteurs :

- le secteur personnes âgées pour un total de 272 M€ ;
- le secteur personnes handicapées pour un total de 30 M€ ;
- le secteur des services à la personne pour un total de 5 M€ ;
- le secteur activité hospitalière pour un total de 43 M€.

Les produits de l'activité des établissements et services sont d'un total de 350 M€, dont 260 M€ (74 %) relèvent d'un contrôle des autorités de contrôle et de tarification, 90 M€ (26 %) relèvent de la seule responsabilité de la Fondation. Les principaux contributeurs aux recettes de la Fondation sont les résidents, l'assurance maladie via les agences régionales de santé et les départements.



# LE COÛT D'UNE MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

Exemple d'un établissement de 59 places, situé dans une petite ville.

## HÉBERGEMENT

### Qui finance ?

L'hébergement est entièrement financé par le résident, déduction faite de l'aide personnalisée au logement qui est versée, sous condition de ressources, par la Caisse d'allocations familiales.

Si le résident n'est pas solvable, l'hébergement est financé par l'aide sociale.

### Qu'est-ce qui est financé ?

Les dépenses d'hébergement comprennent principalement :

le loyer du bâtiment, la restauration, l'entretien, la maintenance et la vérification (ascenseurs, chaudières...), l'animation, l'administration, l'eau, le gaz, l'électricité.

## SOINS

### Qui finance ?

Les soins sont entièrement financés par l'assurance maladie.

### Qu'est-ce qui est financé ?

Les dépenses de soins comprennent principalement des dépenses de personnel. Le personnel effectue des tâches telles que les soins d'hygiène, d'entretien et de confort, les soins infirmiers et la surveillance médicale (distribution de médicaments, prise de tension, pansements...).

Parmi les autres coûts compris dans les soins, celui de l'achat ou de la location de matériel médical (fauteuils roulants, etc.).

## DÉPENDANCE

### Qui finance ?

La dépendance est principalement financée par le département, avec le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie aux personnes de plus de soixante ans ayant été évaluées en perte d'autonomie (GIR 1, 2, 3 ou 4). Le résident paie un ticket modérateur, pour lequel, en fonction de ses ressources, il peut bénéficier de l'aide sociale (accordée par le département).

### Qu'est-ce qui est financé ?

Les dépenses de dépendance comprennent principalement des dépenses de personnel.

Le personnel effectue des tâches telles que l'aide et la surveillance pour les actes de la vie quotidienne (aide pour manger, pour la toilette, aide au déplacement, au lever et au coucher...).

Parmi les autres coûts compris dans la dépendance, celui de l'achat de produits spécifiques (produits d'incontinence, etc.).



# RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA FONDATION PARTAGE ET VIE

## **Siège :**

11, rue de la Vanne - CS 20018 - 92126 Montrouge Cedex

## **Concept éditorial – rédaction des contenus – coordination générale :**

Direction de la communication et du mécénat - Fondation Partage et Vie

## **Création graphique – mise en page :**

Agence Mutine

## **Réalisation des films :**

YA+K : pages 20-21, 24, 30-31, 38-39, 46-47, 54-55.

## **Réalisation des pastilles vidéos :**

Éric Senmartin communication : pages 23, 27, 33, 34, 35, 42, 49.

**Conception des animations 2D et 3D et de la carte d'implantation interactive :** bookBeo.

**Conseil en réalité augmentée :** Posqa.

## **Crédits photos :**

Valérie Couteron : couverture, p. 4, 10, 12, 23, 26, 28, 34, 50, 51, 59, 60.

Bertrand Desmares : p. 15.

Pierre Faure : p. 17.

Thomas Gogny : couverture, p. 7, 18, 25, 33, 35, 36, 41, 42, 43.

Gérald Guibert : p. 15.

Bernard Hasbroucq : p. 14.

Sébastien Le Clézio : couverture, p. 6, 20-21, 24, 27, 30-31, 38-39, 44, 46-47, 49, 52, 54-55, 57, 58, 61.

Henri Salomon : couverture, p. 16.

Mai 2019

---







Reconnue d'utilité publique



[fondationpartageetvie.org](http://fondationpartageetvie.org)